

Numéro tarifaire		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
93902-41	Autres que ce qui suit.....	12½ p.c.	12½ p.c.	25 p.c.
93902-42	Type polyéthylène.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
93902-43	Type polypropylène.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
93902-61	d) Compositions, n.d., faites entièrement ou principalement des produits de polymérisation et de copolymérisation de l'alinéa a) de cette position.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
93902-71	e) Mêlés à d'autres substances pour former des colles ou des adhésifs présentés en emballages de vente au détail ou en vrac.....	15 p.c.	17½ p.c.	25 p.c.
93902-75	f) En mousse ou soufflés, en cylindres, feuilles, blocs, planches, flocons, granulés, poudre, lan- guettes, déchets ou débris d'ouvrages.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	g) Plaques, feuilles, pellicules, feuilles en rouleaux ou en bandes; tubes plats ou autres, blocs, barres, jones, bâtons, monofils non destinés au tissage et autres profilés importés en longueurs, tous de section transversale uniforme:			
93902-81	Autres que ce qui suit.....	17½ p.c.	17½ p.c.	25 p.c.
93902-82	Type polyéthylène.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
93902-83	Type méthacrylate de polyméthyle en pla- ques, feuilles, pellicules, feuilles en rouleaux ou en bandes.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
93902-84	Type polypropylène.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
93903	Cellulose régénérée; nitrates, acétates et autres esters de la cellulose, éthers de la cellulose et autres dérivés chimiques de la cellulose, plastifiés ou non (celloïdine et collodions, celluloïd, etc.): à l'exclusion de la fibre vulcanisée:			
	a) Sans adjonction d'autres substances; émulsions aqueuses, dispersions aqueuses ou solutions aqueuses, sans introduction d'autres substances; nitrate de cellulose contenant au plus 35 p. 100 en poids d'un mouillant autre qu'un solvant organique de l'alinéa b)			
93903-1	Autres que ce qui suit.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
93903-2	Nitrate de cellulose, qualité pour dynamite...	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
93903-3	Carboxyméthylcellulose de sodium.....	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
93903-21	b) Dans les solvants organiques, lorsque le poids du solvant, excepté les collodions, n'est pas supé- rieur à 50 p. 100 du poids de la solution, sans in- troduction d'autres substances.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.